

## ASSEMBLEE GENERALE

### Samedi 14 Mai 2016

### La Cotinière – Saint Pierre d’Oléron

#### Ouverture de la séance à 17h05

La présidente remercie Caroline et Jean-Jacques RAILLARD pour leur accueil à La Cotinière. Elle se réjouit de voir autant de participants cette année, avec des nouveaux adhérents, et avec également un grand nombre de pouvoirs. Le secrétariat de séance est confié à Françoise BECRELLE, secrétaire de l’association.

#### Liste des présents et des pouvoirs

Nom	Prénom	Présents (32)	Pouvoirs (37)
BECRELLE	Françoise	x	
BUREAU	Nicole	x	
COTONAT	Catherine	x	
FRAIGNEAU	Michel	x	
GERIN	Christiane	x	
GERIN	Didier	x	
GRANER	Nicolas	x	
GRANER	Sylvie	x	
JEAN	Alain	x	
JEAN	Catherine	x	
JEAN	Manon	x	
JULIEN	Clara	x	
BOYER-JULIEN	Hélène	x	
JULIEN	Thibault	x	
MALLET	Philippe	x	
MALLET	Sophie	x	
PERRIN	Aurelie	x	
RENAUD	Gaël	x	
PERRIN	Christine	x	
PERRIN	Jean-Marie	x	
PINON-GOUJON	Elisabeth	x	
GOUJON	Vincent	x	
POHU	Jean-Jacques	x	
RAILLARD	Caroline	x	
RAILLARD	Jean-Jacques	x	
RAILLARD	Paul	x	
SALGE-ALLEAUME	Françoise	x	
SALGE	Laurent	x	
PIERRE	Fabrice	x	
SERPEBOIS-PIERRE	Jocelyne	x	
JIMENEZ	Isabel	x	
SOBOCINSKI	Jean-Luc	x	

# M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

Nom	Prénom	Présents (32)	Pouvoirs (37)
ALZON-PIRONNEAU	Martine		X
BARD	Gladys		X
BLANC	Michel et Marie-Thérèse		X
BORDES	Any		X
BOYER	André et Madeleine		X
BOYER	Cécile		X
BRISSOT	Michel		X
BRUNARD	Véronique		X
BRUNIER	Martine		X
CAMPS	Sylvie		X
DE CAMARET	Jacqueline		X
DEL'HOMME	Fabienne		X
DROIN	Michel		X
DROIN	Nadine		X
DUBOIS	Danielle		X
GILLOIRE	Augustin		X
GUERARD-OBERTI	Caroline		X
HOFNUNG	Daniel et Marie-Christine		X
HUC	Isabelle		X
JULIEN	Emmanuel		X
LANARET	Annie et Daniel		X
LESPINE	Lucien		X
MARRAUD	Vincent et Annie		X
MARTINEAU	Paul		X
MASSE	Guy		X
MAUBERT	Jean-Claude		X
MEISNEROWSKI	René		X
MILANI	Charles		X
MINODIER	Annie		X
MITTON	Dominique et Michel		X
POOL	Stan et Doreen		X
QUINTREAU	Bernard et Huguette		X
RIBOT	Denyse et François		X
RIVET	Pascale		X
SCHUSTER	Martine		X
SOUESME	Véronique et Flore		X
TERPEREAU	Eliane		X

## Rappel de l'ordre du jour

Rapport Moral

Rapport Financier

Prévisions budgétaires de 2016 à 2019

Projets d'actions en France

Projet d'achat de terrain et de construction d'une maison au Népal

Proposition autour d'un nouveau logo de l'association

Questions diverses

2 1 r u e S a i n t - D e n i s                      8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e   :   0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

# M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

## Communication avec Dipak et Kripa DULAL

La séance commence avec un petit bonjour à Dipak et Kripa par Skype pour les prévenir de la tenue de l'Assemblée Générale. Dipak remercie chaleureusement tous les membres de l'association pour leur soutien envers les enfants accueillis à 'Asmita Hostel', puis il nous souhaite une bonne assemblée générale.

## Rapport moral

(Présenté par Hélène BOYER-JULIEN, Alain JEAN et Didier GERIN)

### Voté à l'unanimité

1- Un diaporama sert de support tout au long de cette présentation.

2- Le point sur les adhérents

En 2014 : 71 adhérents

- 47 parrains
- 11 donateurs
- 13 anciens adhérents conservés dans le fichier

En 2015 : 88 adhérents

- 62 parrains
- 7 donateurs
- 19 anciens adhérents conservés dans le fichier

Début 2016, Hélène a envoyé un courrier à tous les donateurs du séisme pour leur proposer de renouveler leur don et ainsi les inciter à devenir adhérent.

En 2016 : déjà 112 adhérents

- dont 70 parrains

3- Les séismes

Les années 2015 et 2016 ont été particulièrement importantes dans la vie de l'association.

A la suite des deux tremblements de terre (25 avril 2015 et 12 mai 2015), nous nous étions mobilisés pour trouver des fonds à la fois pour l'aide d'urgence mais aussi pour nous donner les moyens de venir en aide à plus d'enfants.

Nous avons, l'an passé, envisagé l'achat d'un terrain et la construction d'une nouvelle maison pour les enfants.

Pour cela, 2 missions 'post-séisme' se sont déroulées :

- Hélène BOYER-JULIEN, Alain JEAN et Didier GERIN se sont rendus au Népal du 19 au 30 Septembre 2015
- Hélène BOYER-JULIEN et Emmanuel JULIEN y sont allés du 27 Avril au 10 Mai 2016.

Hélène nous parle du Népal et de son état après-séisme. Il reste beaucoup de stigmates des deux tremblements de terre. Enormément de maisons restent détruites, il subsiste encore des camps de réfugiés et de nombreuses personnes blessées sont encore en soin dans les hôpitaux, ou invalides. Un grand nombre de personnes, venues des zones rurales, ne veulent pas retourner dans leur village d'origine, partiellement ou complètement détruit, ce qui va poser un problème au niveau de l'agriculture.

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

### 4- L'immobilier au Népal

A la suite de ces deux voyages d'étude, notre vision de l'immobilier au Népal est plus claire et il s'avère impossible pour nous d'acquérir un terrain et de faire construire une maison pour les enfants. Tout d'abord un étranger (ou une association étrangère) ne peut pas devenir propriétaire. L'achat doit être fait par un népalais ou une société népalaise (dans laquelle on peut éventuellement participer seulement à titre consultatif). Mais le prix des terrains est aussi cher qu'en France. Il faut compter entre 50 000 € et 80 000 € pour un terrain de 350 m<sup>2</sup> dans le secteur de Bhaisepati.

Au niveau des locations, le bail peut être écrit ou verbal. Le propriétaire devient également propriétaire de toute construction faite sur son terrain pendant le bail. Rappelons qu'à la fin d'un bail, le locataire doit quitter les lieux dans les 35 jours sauf s'il s'agit d'enfants.

### 5- La rencontre à l'ambassade

Hélène et Emmanuel ont profité de leur séjour à Kathmandu pour rencontrer l'Ambassadeur de France au Népal, Monsieur Yves CARMONA. Son accueil a été très chaleureux. Il les a remerciés pour l'action de « Medic Nepal » inscrite dans la durée depuis 23 ans. Il leur a aussi confirmé les prix exorbitants des terrains et les coûts de construction, ainsi que le système d'achat de terrain réservé aux népalais, ou aux sociétés qui s'implantent au Népal (mais dont les administrateurs doivent être népalais majoritairement). En résumé, il ne conseille pas une acquisition immobilière.

### 6- Le déménagement des enfants

Comme convenu lors de la précédente assemblée générale, mais avec un peu de retard dû au blocus de l'Inde qui a stoppé un temps les travaux, les enfants et les didis ont emménagé dans le Bloc C (dont le propriétaire est Minraj DULAL, frère de Dipak). Ces locaux sont donc en location (même tarif que les anciens locaux).

Ils disposent d'une cuisine entièrement neuve, bien équipée, avec la possibilité de préparation des repas pour une quarantaine de personnes et surtout de toilettes et douches en nombre suffisant et très propres. La cuisine, les pièces de rangement et de stockage des denrées sont situées au rez-de-chaussée, ainsi que la salle à manger et la salle de classe utilisée pour faire le travail le soir après la classe.

Les toilettes sont communes avec l'école et sont situées au rez-de-chaussée.

Les chambres des enfants sont réparties sur un seul étage :

- Deux chambres accueillent les grandes filles
- Didi Mithu partage une chambre avec les 8 plus petits (4 garçons et 4 filles)
- Les grands garçons partagent un espace avec 5 internes de l'école et leur professeur (Yogesh)
- Didi Rama (maman de Kitisma et Pratima) loge dans une petite chambre au RDC.

Depuis septembre 2015, 16 nouveaux enfants sont pris en charge. On compte donc maintenant, au total, 30 enfants (15 filles et 15 garçons).

Didi Mithu est secondée par Didi Rama. Une jeune personne aide également pour préparer le repas du soir. Yogesh, professeur de mathématiques et Pratima Karki (aînée de Didi Mithu) aident les enfants pour les devoirs le soir après la classe. Il y a aussi le gardien de l'école qui reste tard le soir et qui est chargé de la fermeture des locaux.

### 7- Fonctionnement de « New Medic Nepal »

Au cours de leur visite au Népal en septembre, Hélène, Alain et Didier avait eu du mal à avoir des renseignements sur la structure de « New Medic Nepal », association népalaise qui gère la maison. Ils avaient expliqué à Dipak, qui semblait réticent, l'importance et le fonctionnement d'une association de ce type.

En mai, Dipak a présenté à Emmanuel et Hélène le nouveau bureau de « New Medic Nepal », composé de 7 personnes. Ils ont pu assister à la première séance de travail de ce bureau.

Les membres sont :

- Dipak DULAL, président,
- Binod DULAL, vice-président,
- Kripa SHARMA-DULAL, secrétaire,
- Sabita GHIMIRE-DULAL, trésorière,
- Pratima KARKI, assistante administrative,
- Anand KC, membre,
- Ramesh DULAL, membre.

On note donc avec grand plaisir la participation et l'implication de 2 jeunes (Anand et Pratima) qui ont été pris en charge par « Medic Nepal » pendant de nombreuses années.

La mission de Pratima sera de faire le lien entre les deux associations, en nous envoyant un courrier mensuel sur la vie de la maison, avec des nouvelles des enfants.

Hélène et Emmanuel ont donc ainsi constaté que Dipak commence à prendre l'habitude de déléguer.

### 8- La charte et le livret d'accueil.

Une charte expliquant le fonctionnement et les buts des deux associations a été signée par Hélène et Dipak, le 29 septembre 2015. Elle a été commentée aux enfants ; elle est affichée dans 'Asmita Hostel' afin que les enfants puissent la consulter.

Un livret d'accueil, préparé par Alain JEAN, a été finalisé lors du séjour de mai 2016. Il a été remis à chaque enfant, avec explications, lors d'une cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux. On y trouve notamment un mot d'accueil commun de Dipak et Hélène, et aussi les règles à respecter, ainsi que le système d'accompagnement jusqu'à la fin de la classe 12 (plus 6 mois si besoin).

### 9- L'artisanat népalais :

Lors de chaque voyage au Népal, nous rapportons de l'artisanat qui est ensuite revendu lors de manifestations en France.

C'est ainsi qu'en 2015, nous en avons proposé à la vente dans plusieurs villes : Antony, Le Puy, Valence, Saint-Prim, Moissac, Blois, Poitiers et Thénac. Les recettes récoltées avoisinent 4 000 €.

### 10- D'autres actions se sont déroulées, ou sont en préparation.

On peut citer :

- La grande braderie solidaire de la médiathèque d'Antony (92)
- Un marché de Noël à Vendôme (41)
- Un marché de Noël à Lizac (82)
- Le Zumbathon de Poitiers (86)
- Des repas solidaires à Naintré (86)

2 1 r u e S a i n t - D e n i s                      8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

## Rapport financier et prévisions budgétaires d'avril 2016 à mars 2017

(Présenté par Catherine COTONAT et Christiane GERIN)

### Voté à l'unanimité

(Voir les documents joints)

#### 1- Présentation des comptes de 2015

Catherine et Christiane donnent quelques explications et commentent le bilan 2015.

Les tableaux présentés sont adoptés et validés.

#### 2- Budget de fonctionnement prévisionnel (avril 2016 – mars 2017)

Lors du séjour en septembre, une nouvelle façon de gérer le budget a été proposée à Dipak et Kripa: Finis les envois des factures de carottes et d'oignons, de petits matériels, et divers objets du quotidien. Jusque-là Dipak et Kripa nous envoyaient les factures (en népali pour la plupart) de toutes les dépenses effectuées dans la maison (en général par service d'expédition DHL pour être sûr que cela arrive). Nous avons constaté une régularité dans tous ces achats liés au quotidien. Dorénavant, nous leur demandons de n'envoyer que les factures d'investissement, et de frais scolaires (inscriptions, mensualités, livres et uniformes). Cela fera moins de travail et économisera les frais d'envoi.

Il a donc été établi avec eux une grille de coût par enfant et par âge et nous ferons, par trimestre, les versements en fonction des enfants présents dans la maison.

Ce tableau a été affiné lors du séjour de mai. Un changement important est à signaler : Dipak nous a demandé le règlement de tous les frais de scolarité en une seule fois (en avril) pour les plus grands allant au lycée (classes 11 et 12). Ceci a été accepté.

Cela donne une certaine autonomie à Dipak, lui donne moins de travail et lui prouve notre confiance.

Deux postes sont à rajouter au budget de fonctionnement : le salaire de la deuxième Didi (Rama) et le salaire de Pratima (assistante administrative) pour l'envoi régulier de nouvelles de la maison et l'aide aux devoirs qu'elle organise tous les jours ; elle reste logée dans la maison. Par ailleurs, Dipak nous a demandé de retirer la ligne budgétaire relative à son salaire.

Il faut comprendre, en résumé, que le budget annuel de fonctionnement pour cette maison de 30 enfants est estimé à 32 000 €, soit une moyenne de 1 070 € par enfant chaque année, qui peut varier de 950 € pour un enfant en maternelle à 1 350 € pour les plus grands. Enfin, il est bon de se souvenir qu'à l'intérieur de ces sommes, le coût de la scolarité (admission, mensualités, livres et uniformes) s'élève à 20 € par mois en maternelle et à 45 € par mois pour les plus grands.

#### 3- Dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, elles feront toujours l'objet de demandes préalables, avec devis, que Dipak nous enverra pour étude avant validation.

#### 4- Dons séisme 2015

Nous avons récolté 106 854 € répartis ainsi : 388 donateurs (64 254 €) ; subvention du Conseil Régional Midi Pyrénées (7 600 €) ; Crédit Agricole (35 000 €).

Une aide d'urgence a été envoyée à Dipak : 6 000 € pour l'aide dans 4 villages (Gimdi, Asrang, Gotikhel, Thuladurling) et 5 000 € pour démarrer les travaux du bloc C.

# M é d i c N é p a l

## Santé et Education des Enfants au Népal

Les travaux du bloc C ont finalement coûté 9360 euros. Nous avons budgétisé 5 000 € lors de notre séjour de septembre. Les prix ont terriblement augmenté, surtout pendant cette terrible période de blocage de l'Inde qui a duré presque 6 mois. Juste un exemple : un carreau de faïence coûte 2 € !

Après discussion, il est décidé à l'unanimité que le solde sera consacré à des achats pour améliorer l'habitat des enfants, en finançant des panneaux photovoltaïques (nombreuses coupures de courant), des panneaux solaires (pas d'eau chaude dans les douches) et d'autres travaux pour la maison.

### Projets d'actions en France

La recette d'un ou plusieurs repas solidaires organisés par l'association « La Barque » en région poitevine, devrait nous être reversée.

Il faut renouveler le principe des ventes d'artisanat comme a pu le faire Hélène en 2015 en sillonnant la France chez les uns et les autres. Notons d'ailleurs que le style « vente privée » marche très bien.

Deux étudiants journalistes partent la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet au Népal afin de faire un reportage sur un sujet humanitaire. Ils ont choisi de le faire sur nos jeunes devenus adultes. Anand, Shanty, Anu et Chirag sont très enthousiastes ; Dipak et Kripa les recevront également.

En partenariat avec l'association « Santé sans frontière » de Poitiers, Hélène présentera le Népal dans les écoles, collèges et lycées, à l'aide d'un documentaire d'une trentaine de minutes.

Enfin, toutes vos propositions pour d'autres actions en France sont les bienvenues.

### Quel projet pour la maison d'enfants ?

#### **Voté à l'unanimité**

Le projet de déménagement des enfants vers une maison juste mitoyenne avec l'école, est présenté. Le frère de Dipak (Minraj) est propriétaire de cette maison située à l'extérieur de l'école mais dans le périmètre sécurisé. Il propose de nous louer cette maison avec un bail de 15 à 20 ans.

C'est une maison de 3 étages sur sous-sol qui est encore plus confortable car elle dispose de toilettes et de douches à chaque étage ; cela permettrait de vraiment séparer les garçons et les filles. Il sera envisagé aussi de donner une chambre à Didi Mithu et une autre à Didi Rama.

Le frère de Dipak s'engage à réinvestir dans l'aménagement de cette nouvelle maison, à hauteur des travaux payés par « Medic Nepal » dans le Bloc C. En particulier, nous pourrions récupérer tous les matériels démontables. Les gros travaux réalisés (sols, carrelages, faïences au mur, plomberie, etc...) permettront de proposer une cantine à l'école (forte demande des parents).

La location de la maison s'élèvera à 600 € par mois (200 € chaque étage) mais avec une période de 6 mois où l'on ne paierait que 200 €. Ce nouveau lieu de vie permettrait aux enfants de « sortir » de l'école après la classe, comme tous les autres enfants.

Le rez-de-chaussée sera équipé de tables de ping-pong et d'autres matériels sportifs, financés par l'école qui utilisera cette salle de sport pendant la journée. Si l'on trouve la maison trop grande on pourra peut-être proposer aux grands en voie d'autonomie, de payer un petit loyer et de s'y installer en attendant de trouver leur propre appartement, ce qui n'est pas facile pour les jeunes au Népal.

### Proposition autour d'un nouveau logo de l'association

Caroline Raillard nous présente deux aquarelles qu'elle a réalisées et demande si cela pourrait convenir comme nouveau logo de « Medic Nepal ». Après examen il est noté que cela pourrait être utilisé pour du papier à en-tête, mais pour le logo il faut quelque chose de beaucoup plus simple.

Ce sujet est donc remis à une prochaine assemblée générale.

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

# M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

## Questions diverses

Dipak nous a sollicités, ainsi que Shanty, pour demander si « Medic Nepal » pourrait envisager de prêter de l'argent aux jeunes lorsqu'ils veulent s'installer ou créer leur propre job. Bien sûr, c'est la première fois que nous sommes confrontés à cette demande. Après discussion et débat, il en ressort :

- L'idée est intéressante, mais le projet doit être étudié en détail
- Il ne faut pas que cela devienne automatique pour les jeunes à la fin de notre prise en charge
- Il faut vérifier si cela est techniquement possible
- Cela permettrait (sans doute) à des jeunes de s'installer professionnellement dans leur pays, et d'y créer de l'emploi

Une commission a été constituée pour étudier et analyser ce projet. Elle est composée d'Alain JEAN, Manon JEAN, Philippe MALLET, Françoise BECRELLE et Isabel JIMENEZ.

## Prochaine assemblée générale

A MOISSAC - Les 3, 4 et 5 juin 2017 (Week-end de Pentecôte).

## Message spécial de Dipak et Kripa

*« 25ème Assemblée Générale de MEDIC NEPAL en 2018... 'Jubilé d'argent ! '*

*Nous rendrons remarquable cet événement ! Serons-nous invités ? Si oui, invitez au moins deux membres de « NEW MEDIC NEPAL ».*

*Nous pourrions, pour cette occasion, organiser des échanges culturels : Festival ? Repas ? Échange de culture... Nous pourrions en discuter pour organiser quelque chose de spécial...*

*Merci infiniment pour tout votre amour, votre implication et votre aide financière importante pour les enfants du Népal. S'il vous plait, transmettez nos très sincères salutations à tous les membres de « MEDIC NEPAL ».*

*Dipak & Kripa - Kathmandu, Nepal »*

## Suggestion...

Les activités de notre association se multipliant, il serait opportun de mettre en place des groupes de travail, afin d'impliquer plus d'adhérents au cours de l'année. Par exemple :

- Création d'un nouveau logo ?
- Projet de financement sous forme de prêt aux jeunes népalais ?
- Gestion de l'artisanat ?
- Communication ?

Toutes les idées sont bonnes à prendre. Merci à ceux qui sont intéressés de bien vouloir prendre contact avec les membres du bureau de « Medic Nepal ».

## Rappel du bureau

Hélène BOYER-JULIEN	présidente
Alain JEAN	vice-président
Catherine COTONAT	trésorière
Christiane GERIN	trésorière adjointe
Françoise BECRELLE	secrétaire
Caroline RAILLARD	secrétaire adjointe

## Fin des débats à 21h15

2 1 r u e S a i n t - D e n i s                      8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e   :   0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)